

E. 71-74

— 4 —

COMMISSION pour l'examen de la proposition de loi de M. le Colonel Meinadier et plusieurs de ses collègues, tendant à accorder la **gratuité** aux élèves de l'École polytechnique, de l'École spéciale de Saint-Cyr, de l'École navale de Brest et des Ecoles du service de santé de Lyon et de Bordeaux. (N^{os} 47 et 77, session extraordinaire 1891.)

Nommée le 30 novembre 1891.

MM.

- 1^{er} BUREAU : LE GÉNÉRAL GRÉVY.
- 2^e — COMTE DE LAUBESPIN. *Président*
- 3^e — COLONEL MEINADIER.
- 4^e — ~~N^o~~ Rolland .
- 5^e — DE LA BERGE.
- 6^e — BOZÉRIAN.
- 7^e — TÉZENAS.
- 8^e — LE BRETON. *Secrétaire*
- 9^e — MARGAINE.

283

35



Commission relative à la gratuité des Ecoles Militaires

Étaient présents M^{rs} Le C^{te} de Laubespin, Colonel Magnanier, Colonel Périssas
Margaine, Bozérian, Général Grévy, Pallaud et Le Bretan, de la Bergerie
La Commission nomme Président M^r Le C^{te} de Laubespin

Secrétaire M^r Le Bretan

M^r Le C^{te} de Laubespin expose les motifs qu'il a fait valoir devant le 2^e bureau
selon lui les bourses ne sont pas toujours attribuées aux jeunes gens qui en ont le plus besoin.

M^r le Général Grévy nommé par le 1^{er} bureau pense que la loi est inopportune et même dangereuse.

M^r le Colonel Magnanier nommé par le 3^e bureau résume les motifs exposés d'une
proposition de loi dont il est l'auteur, motifs qui ont été favorablement accueillis
par le 3^e bureau.

M^r Pallaud nommé par le 4^e bureau a une grande majorité a mandat de combattre la
proposition de loi; la loi n'a pas obligation, la gratuité ne se justifie pas; le recrutement
de l'école Polytechnique et de l'école de St Cyr est largement assuré comme le prouve le nombre
des candidats qui se présentent chaque année;

M^r de la Bergerie nommé par le 5^e bureau dit que la question a été examinée surtout au point
de vue financier, la gratuité demandée conduirait à celle de toutes les écoles.

M^r Bozérian nommé par le 6^e expose qu'on s'est préoccupé du même côté de la
question, après la gratuité de l'enseignement supérieur on arriverait à la gratuité
de l'enseignement secondaire après discussion il a été nommé pour combattre la loi.

M^r le Colonel Périssas a été nommé par le 7^e bureau pour les mêmes motifs.

M^r Le Bretan expose qu'il a été nommé dans des conditions analogues
par le 8^e bureau.

M^r Margaine a été nommé par le 9^e bureau; un seul membre était favorable
à la gratuité tous répréhendent le principe de l'engagement pour six ans; tous les autres
se sont ralliés à l'opinion de M^r Margaine qui trouve la gratuité injustifiable surtout
pour l'école polytechnique.

En résumé sept membres sur neuf sont opposés à la loi.

La Commission décide qu'elle se réunira Samedi à une heure.

Le Président

Laubespin

Le Secrétaire

Le Bretan

Séance du 7 Décembre 1891

Présidence de M^r le C^{te} de Laubespain

Étaient présents: M^r le C^{te} de Laubespain, M^r le Colonel Cozéniac, Rozéniac
Général Grety, Rolland, P. de Bretan

M^r le Colonel Mequadier malade s'excuse de ne pouvoir assister
à la séance

Après délibération la Commission nomme M^r le Colonel Cozéniac
rapporteur. Le Rapport sera discuté à une séance ultérieure
et communiqué au l'auteur de la proposition M^r le Colonel Mequadier

La séance est ensuite levée

Le Président

Laubespain

Le Secrétaire

P. de Bretan
Laut

